

par Bernard CHÉDOZEAU

L'élégante petite chapelle du monastère cistercien de Port-Royal de Paris mérite plus qu'un bref regard. Tant sur le plan religieux que dans le domaine architectural et artistique, elle présente des particularités originales dont le visiteur peut aisément prendre connaissance.

L'ensemble considéré comprend plusieurs parties : derrière le chevet, le bâtiment des prêtres ; le sanctuaire même et le transept réservé aux laïcs, le chœur des religieuses. Peut-être faudrait-il y ajouter, au-dessus du chœur des religieuses, une salle donnant également sur le sanctuaire et qui a pu être l'infirmierie (1).

La première originalité concerne l'organisation intérieure de la chapelle et la place dévolue au laïc. Un bref rappel historique s'impose.

Dans le principe, en effet, une chapelle de religieux et de religieuses cloîtrés n'est pas ouverte aux laïcs ; destinée exclusivement à la prière des moines, elle est comprise dans la clôture du monastère. Il en est encore ainsi dans les chapelles des chartreux, mais au Moyen-Age c'était le cas de nombreux ordres. Un bon exemple en est donné à la chartreuse de Villefranche-de-Rouergue, où subsiste encore, à la lisière du monastère, une chapelle « du dehors » destinée aux laïcs non-reçus à l'intérieur des murs. Le fait que ces monastères de chartreux ou de cisterciens étaient construits non en ville mais à la campagne et souvent dans des lieux isolés aidait au maintien de cette clôture. Dans le cas d'ordres moins stricts (les bénéd-



7. Le chœur, la grille, et tout au fond l'église.

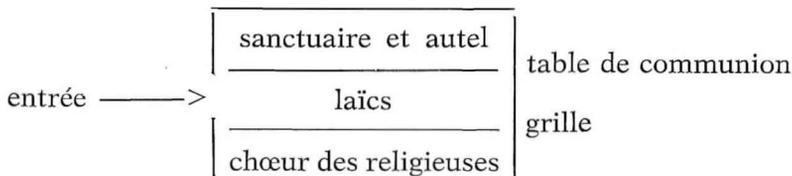
dictins en général, mais aussi bien des monastères de cisterciens, comme on peut le constater en Grande-Bretagne dans les Borders), les laïcs étaient admis dans une partie de la nef, et cette nef était séparée du chœur réservé aux moines par un jubé plus ou moins important : il en est encore ainsi dans l'église de la Chaise-Dieu, ou à Brou. C'est sur ce modèle qu'a encore été construite, entre 1930 et 1940, la chapelle du monastère cistercien d'Orval, en Belgique. Dans ces cas-là, la nef est ouverte aux laïcs mais non le chœur des moines, qui renferme les stalles et qui reste dans la clôture.

Les choses changent avec le Concile de Trente, au XVI<sup>e</sup> siècle, pour diverses raisons et en particulier en raison de l'*aggiornamento* auquel procède alors l'Église catholique. Les monastères sont invités à prendre en compte le laïc et à lui réserver une place, et beaucoup d'ordres religieux répondent à cette demande aussi bien dans les monastères qui se reconstruisent après les destructions dues aux réformes que dans les très nombreux couvents et monastères qui apparaissent alors ; le caractère d'urgence de cette politique est d'autant plus fort que, toujours en conformité avec les prescriptions du concile de Trente, ces monastères se reconstruisent ou se construisent en ville et non plus à la campagne. C'est ainsi que les deux monastères frères de Tard, près de Dijon, et de Port-Royal, près de Paris, sont reconstruits en ville (et subsistent encore l'un et l'autre : à Dijon, c'est l'ancien hospice Sainte-Anne). L'ancien Port-Royal devient Port-Royal « des Champs ». Certes des raisons de sécurité et de protection contre les guerres et contre les troubles civils justifient ces déplacements, mais il faut y voir aussi le fruit d'une nouvelle relation à établir entre les religieux et le monde urbain et laïc auquel sont plus expressément destinés les nouveaux ordres et congrégations comme les jésuites, les visitandines et les ursulines, par exemple, ou encore les carmélites.

Pour ces nouveaux monastères de ville, la question se pose de la place des laïcs : s'il faut leur faire une place, où les mettre ? L'accès du laïc ne peut en effet faire oublier que ces chapelles sont d'abord le lieu de la prière monastique, et les laïcs n'assistent guère qu'aux offices de jour (messe, vêpres). La chapelle reste celle du monastère. Le problème posé aux architectes est alors de faire assister aux mêmes offices des groupes

distincts qui ne doivent pas se voir en raison de la clôture monastique. Les solutions sont diverses, et c'est là que se manifeste l'originalité des chapelles de Port-Royal — qu'il s'agisse de celle de Paris, neuve, ou de celle des Champs, reconstruite, à la même époque et distribuée selon les mêmes principes, mais détruite en 1709. Dans la plupart des monastères, c'est la solution en L qui est retenue. Le chœur des religieux (ou religieuses) est construit en angle droit par rapport à la nef où se groupent les laïcs. Il en est ainsi dans les chapelles des carmélites de Pontoise ou de Sens, construites au début du XVII<sup>e</sup> siècle et toujours en service ; mais l'exemple le plus beau est celui de la chapelle du Val-de-Grâce, récemment restaurée mais où le chœur des religieuses a été honteusement tronqué de sa profondeur, ce qui altère gravement tout le sens symbolique de l'édifice, si équilibré auparavant. Dans ces chapelles, les religieuses et les laïcs peuvent assister au même office sans se voir, mais les religieuses assistent à la messe latéralement, le prêtre disant la messe le dos tourné aux laïcs et non aux religieuses. Une autre solution consiste à placer l'autel au milieu d'une longue église, comme aux Invalides ou à la chapelle des chartreux de Toulouse, ou encore aux carmes de la rue de Vaugirard ; moines et laïcs se font ainsi face sans se voir, étant séparés par l'autel. Cette solution est retenue plus rarement. Il y a eu d'autres solutions, plus rares encore.

La solution retenue pour les chapelles de Port-Royal paraît être la plus neuve et la plus riche d'implications ecclésiologiques. Comme le visiteur peut le constater, la chapelle de Port-Royal ne place le laïc ni au fond de la nef, après les stalles et derrière un jubé (comme au Moyen-Age), ni dans une nef construite à angle droit par rapport au chœur des religieuses, ni dans une nef séparée par l'autel du chœur et des stalles, ni dans une tribune : elle le place juste devant l'autel, faisant de lui le premier assistant de l'office :



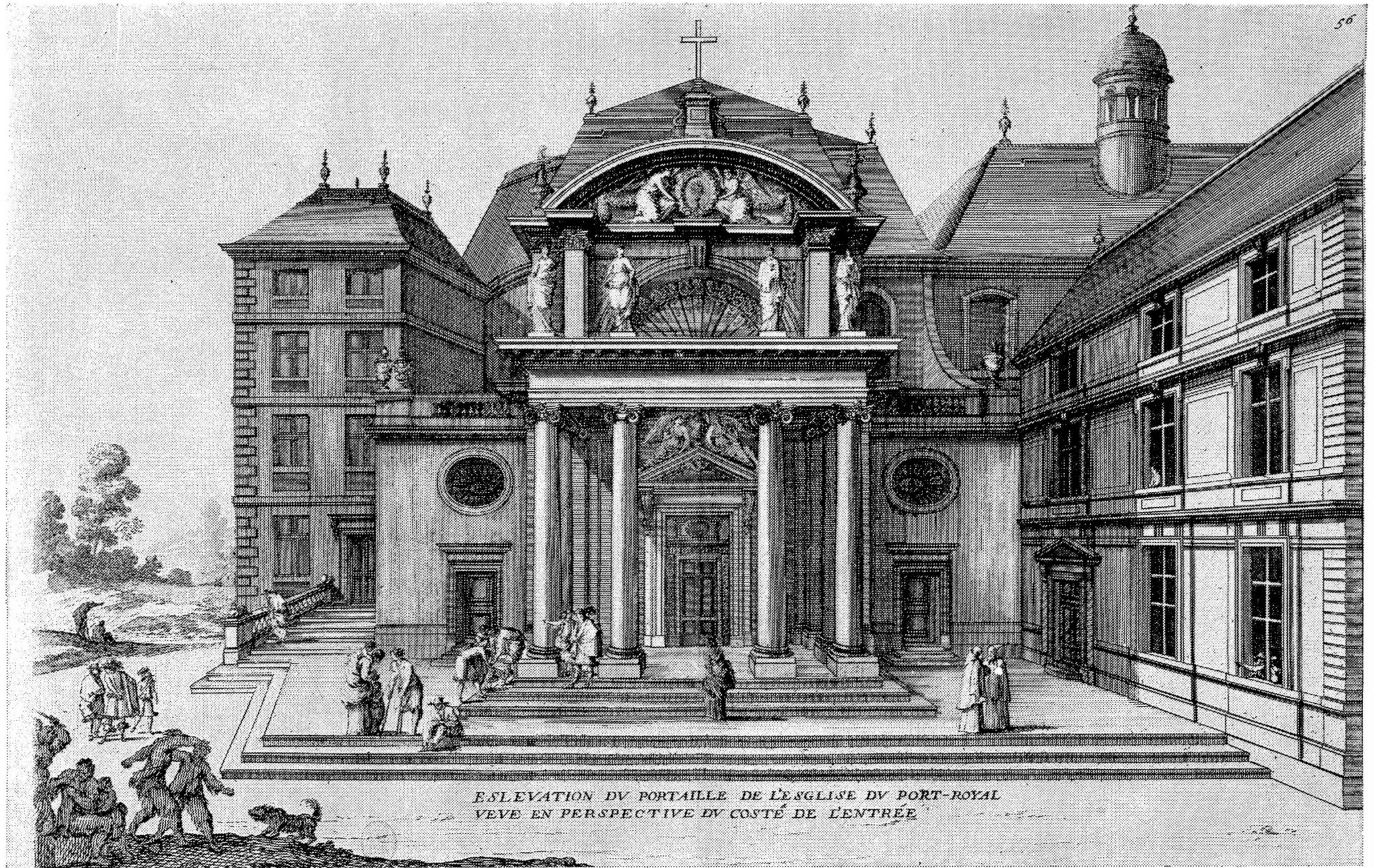
Le laïc est ainsi placé entre les célébrants, devant lui, et le chœur des religieuses, derrière lui, abritées par leur grille.

Une telle organisation intérieure de l'église est révélatrice des choix ecclésiologiques du mouvement de Port-Royal. Certes, les autres solutions permettent de faire assister à un même office des groupes hétérogènes, mais c'est précisément en leur conservant leur différence, en exprimant spatialement leur spécificité. Les port-royalistes ne veulent pas effacer la différence entre le clerc et le laïc, entre les religieux et le laïc, mais tout le sens de leur entreprise est d'amener le laïc à des exigences élevées aussi proches que possible de celles du clerc, qui constitue le modèle dont il faut s'inspirer et auquel il faut ressembler dans tout ce qui n'est pas le sacerdoce même. Il en est ainsi dans la chapelle de Port-Royal. Placé entre les célébrants et le chœur des anges, le laïc est dans une situation spatiale qui souligne autant que faire se peut leur proximité spirituelle sans pourtant jamais les confondre : les célébrants conservent leur qualité de sacrificateurs, les religieuses leur statut de laïcs consacrées. A la différence des dispositions spatiales retenues dans les autres monastères, la chapelle de Port-Royal insiste sur le sacerdoce du laïc commun aux religieuses et aux fidèles. Le sacerdoce du laïc est cher aux Messieurs, qui sont des « solitaires », mi-clerics mi-laïcs, qui ont traduit la Bible pour tous les fidèles, qui voulaient même que les laïcs lisent le Bréviaire dont ils ont donné une traduction complète, et qui sont les premiers à avoir répandu largement la traduction de l'ordinaire de la messe.

En ce sens, la chapelle de Port-Royal, lourde d'une signification ecclésiologique, exprime parfaitement la volonté du mouvement d'affirmer l'éminente dignité du laïc à une époque où elle est souvent méconnue. Une phrase d'un contemporain permet de soupçonner l'étonnement discret des premiers visiteurs : « Il n'y a rien de si propre, l'architecture en est très agréable et des mieux entendues ; sa manière est à la vérité assez bizarre mais fort galante et commode ».

\*\*

C'est dans ces perspectives que l'on peut visiter cette chapelle de Port-Royal de Paris, qui est simple et belle. On peut y



8. Projet de Le Paultre : Elévation du portail de l'église.

considérer le bâtiment et la maison des prêtres, le chœur des religieuses, la nef des laïcs (en fait le transept), le sanctuaire même.

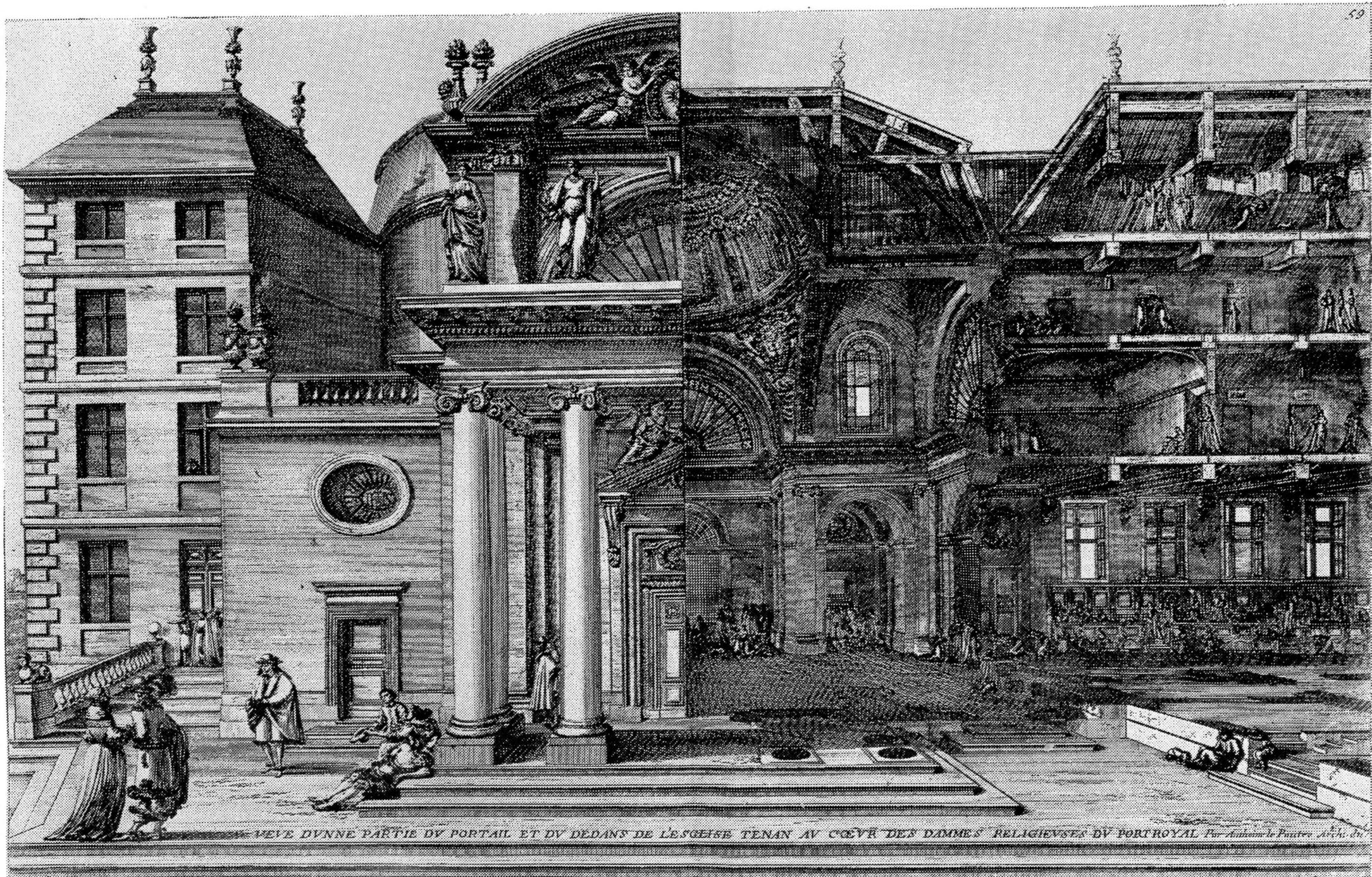
Le bâtiment même de la chapelle (maison des prêtres, sanctuaire et transept) est dû à un bon architecte du temps, Antoine Le Paultre (1621-1691). Commencée le 1<sup>er</sup> avril 1646, la chapelle est achevée en 1648. Le visiteur aura soin de la voir du dehors, en se plaçant vers le boulevard. La porte d'entrée est actuellement surélevée et inutilisée. Il ne semble pas qu'elle ait été précédée du portique de six colonnes qu'avait prévu l'architecte. Au-dessus de cette porte, on peut lire « CARITAS » — « Charité », c'est-à-dire amour de Dieu — dans la grille qui ferme la fenêtre.

Le petit bâtiment situé derrière le chevet était réservé aux prêtres ; il est assez différent de ce qu'avait envisagé Le Paultre. Il est probable que ces lieux ont vu passer la plupart des Messieurs, Antoine Arnauld, Le Maistre de Sacy, A. Singlin et bien d'autres.

Si l'on entre maintenant dans l'ancien chœur des religieuses, on découvre cette vaste salle, d'une architecture nue, qui contenait des stalles pour quelque quatre-vingt religieuses de chœur. Le sol en a été rehaussé d'environ un mètre, ce qui en altère les proportions initiales. On remarquera le plafond. Le mobilier a entièrement disparu (les stalles transférées aux Petits-Augustins ont été détruites). Il faut donc imaginer, de chaque côté et sous les hautes fenêtres, la double rangée de stalles se refermant au fond pour ne laisser que le passage d'entrée. Peut-être cette pièce était-elle, comme aux Champs, divisée en un avant-chœur et le chœur même des stalles (ce qui est peut-être marqué par l'espacement différent et plus étroit des deux fenêtres du fond du chœur). La porte près de la grille donnait accès au monastère.

La grille qui sépare régulièrement le chœur des religieuses et le transept réservé aux laïcs s'ouvrait au centre par une petite fenêtre permettant la communion. C'est peut-être cette grille qui fait le fond du tableau représentant Marguerite Périer devant la Sainte Epine (avec la petite fenêtre).

C'est à proximité de ces lieux que se trouvaient les confessionnaux des religieuses, et c'est là que des hommes comme



MEVE DVNNE PARTIE DV PORTAIL ET DV DEDANS DE L'EGLISE TENAN AV CŒVR DES DAMMES RELIGIEUSES DV PORT ROYAL Par Antoine Le Pautre Arch. de

9. Projet de Le Pautre : Vue en coupe.

Antoine Singlin ou Louis Isaac Le Maistre de Sacy exercèrent leurs qualités de directeurs spirituels.

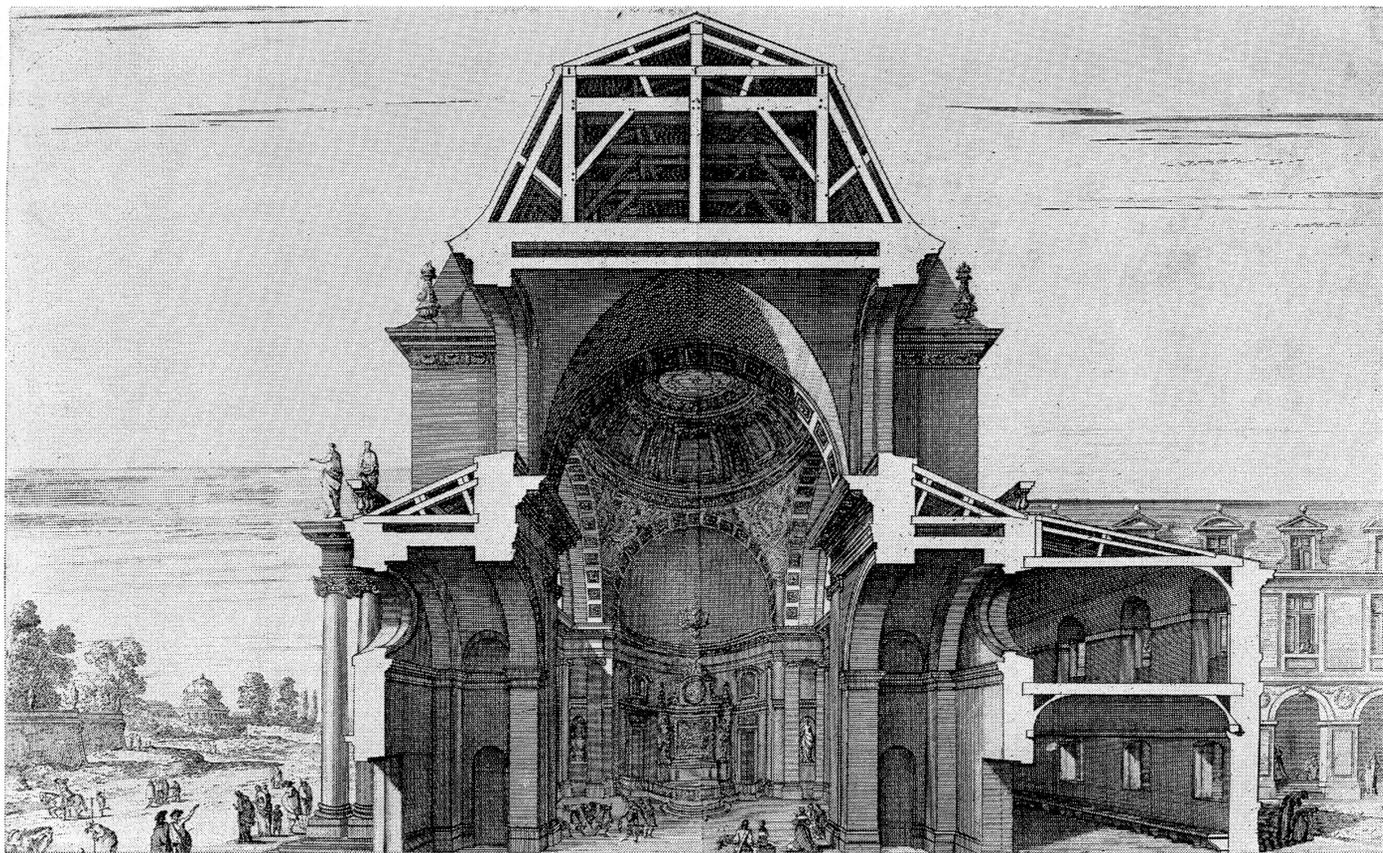
Dans le transept des laïcs, l'architecte A. Le Paultre avait prévu une décoration conforme au goût du temps, plus ornée, plus riche, plus peinte que celle qui fut retenue par les religieuses. C'est ainsi que, sur les gravures, au centre de la coupole existe un cadre ovale où devait être représentée une colombe sortant des nues, selon les perspectives chères au baroque romain. Est-ce seulement par manque de fonds que ces projets ont été abandonnés, ou bien est-ce dans l'esprit de pauvreté spirituelle des religieuses du monastère ? En écho à cette coupole, le dallage du transept est en cercles concentriques.

Au-dessus de la grille (vue du transept), l'arc supérieur contient une autre grille, murée et invisible actuellement, qui donnait sur l'infirmierie (ou sur l'appartement de M<sup>me</sup> de Sablé).

Dans les bas-côtés de la première travée, il y a ce qu'on appelle « la chapelle de Sévigné » et, de l'autre côté, des boiserie masquant la « porte des sacrements », qui donnait au prêtre porteur des sacrements un accès au monastère cloîtré.

Le visiteur appréciera l'élégance des trompes, les pilastres d'ordre ionique. Il reconnaîtra la chaire très simple, privée de son abat-voix, du haut de laquelle prêchèrent A. Singlin et quelques-uns des meilleurs prédicateurs du XVII<sup>e</sup> siècle.

Aboutissement de cette savante construction, le sanctuaire est le lieu de la Présence réelle, dont l'affirmation est centrale dans le catholicisme du temps. Le Paultre avait prévu une avancée ondulée du chœur dans le transept ; cette disposition souple a été abandonnée au profit de la disposition rectiligne de la table de communion, qui ne paraît pas être d'époque. L'ensemble du sanctuaire était très différent de ce qu'il est aujourd'hui. L'autel, au fond de l'abside (l'emplacement en est encore visible), était une table derrière laquelle se trouvait le tableau de Philippe de Champaigne représentant *La Cène* (actuellement au musée du Louvre), en témoignage de la vénération de Port-Royal pour l'Eucharistie. Conformément à la tradition médiévale et pour des raisons théologiques rappelées par Saint-Cyran l'Ancien, il n'y avait pas de tabernacle (ce meuble qui apparaît *in media altaris parte* — au milieu de l'autel — à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, rencontre de vives oppositions), mais une simple suspension eucharistique renfermant les saintes espèces.



10. Projet de Le Paultre : Intérieur de l'église.

C'est probablement devant cette suspension qu'étaient disposées les deux statues d'anges actuellement de part et d'autre du sanctuaire. Autour du tableau de la Cène, il y avait, semble-t-il, les statues de la Vierge et de saint Jean-Baptiste. Curieusement, cette suspension eucharistique sera encore en place à la veille de la Révolution, à une époque où l'évolution liturgique a imposé presque partout le tabernacle ; à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a plus à Paris que trois suspensions eucharistiques connues.

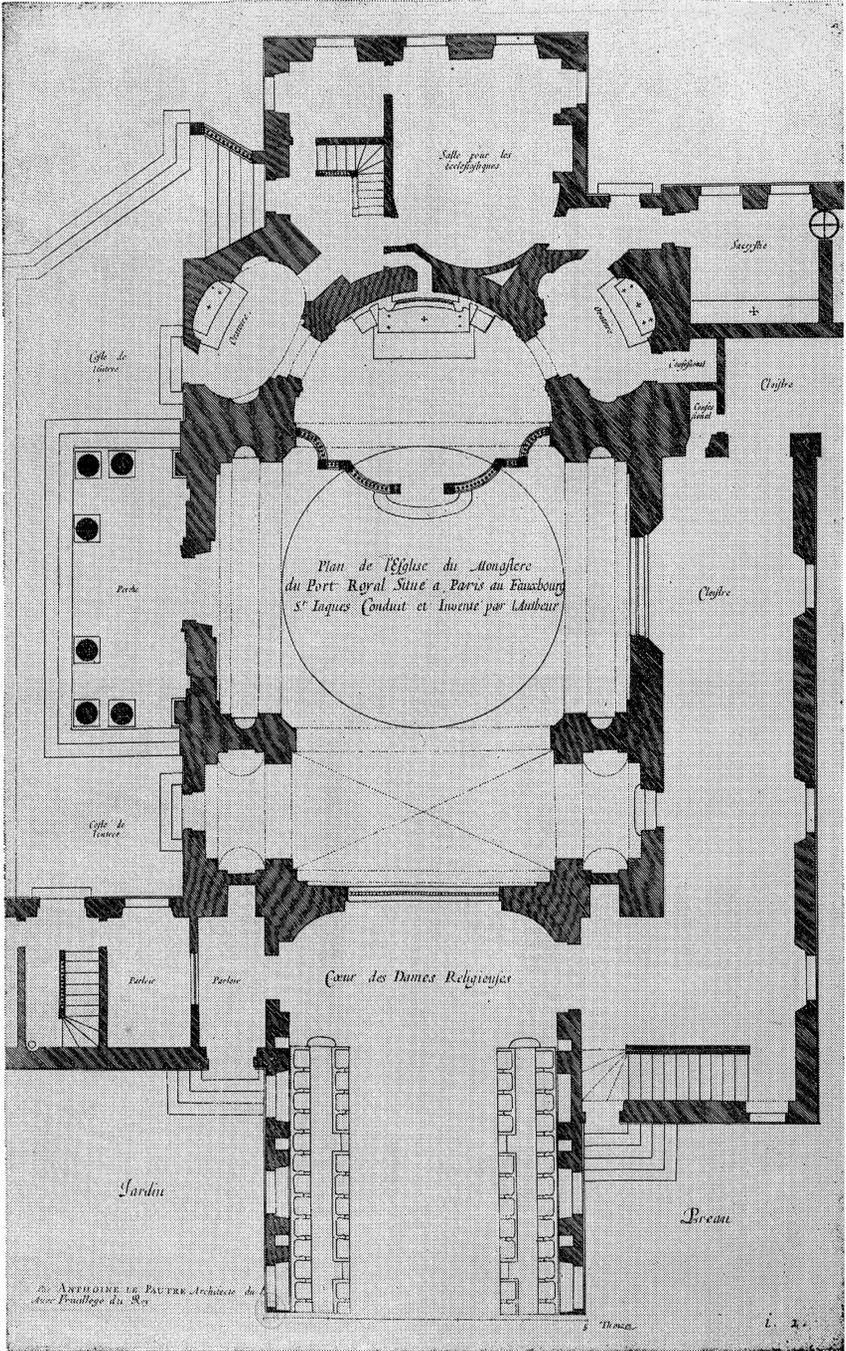
Derrière l'autel, le couloir d'accès prévu par Le Paultre semble avoir été remplacé par une piscine actuellement murée. La porte de gauche donne non sur l'oratoire prévu mais sur une minuscule sacristie qui renferme des meubles classés. Audessus de cette porte et de la fausse porte symétrique, les fenêtres grillées indiquent d'anciens oratoires (comme on en trouve dans de nombreuses églises). Le crucifix prétendu « janséniste » est ancien.

On constate l'importance des changements intervenus depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. C'est peut-être dans cette chapelle que se trouvait l'urne « des noces de Cana » aujourd'hui au Louvre ; en 1662 encore Port-Royal croyait à l'authenticité de la pièce. Une autre urne « de Cana » se trouvait à Angers ou au Mans.

\*\*

On comprendra mieux cette chapelle de Port-Royal du Saint-Sacrement en la rapprochant des grandes églises qui se construisent alors à Paris ; que ce soit du fait de l'architecte ou du fait des Messieurs et des religieuses, c'est un nouveau style qui apparaît discrètement, très différent du style italien et de tendance baroque des autres monuments. On en prendra conscience à partir de considérations théoriques sur l'édifice.

Antoine Le Paultre avait présenté l'église dans un livre de planches gravées par lequel il cherchait à se faire connaître (1652). Dans une seconde édition, un « Discours » accompagne les planches et en explique certains aspects ; il semble que ce Discours soit d'Augustin-Charles d'Aviler, mais les remarques n'en restent pas moins fort intéressantes :



11. Projet de Le Pautre : Plan de l'église.

Le dessein de cette église est le seul titre du Livre qui ait été mis en œuvre. Il est différent de l'ouvrage en ce qu'il [*l'ouvrage construit*] n'a point de porche ni de statues, et que les trompes et la coupe [*la coupole*] en dedans n'ont point de sculpture, ces ornements ayant été retranchés pour éviter la dépense.

L'auteur commence ainsi par relever la disparition d'ornements initialement prévus, du porche d'entrée, des peintures et des sculptures, et il l'attribue à un souci d'économie. Il reviendra plus loin sur cette question des ornements, mais il en donnera une autre analyse. La suite du texte, assez technique, est un peu longue ; elle permet pourtant de connaître les églises et chapelles par rapport auxquelles est située l'œuvre : Saint-Pierre de Rome, la chapelle des jésuites, celle de la Sorbonne, celle du Val-de-Grâce dont on n'oubliera pas qu'elle aurait dû être chapelle à la fois du monastère et du palais symétrique qui ne fut jamais construit.

Quoique cette église ne soit qu'une chapelle de monastère, elle ne laisse pas d'être d'une proportion fort agréable dans son peu de capacité. La principale entrée est sur le flanc, comme celle de presque toutes les églises de religieuses, parce qu'il faut que le chœur regarde le grand autel, du moins autant qu'il se peut faire. L'ordre, qui est ionique, est le même dedans que dehors ; le chapiteau en est angulaire et l'entablement corinthien avec modillons sans denticules ; et les pilastres des quatre piliers qui portent la coupe ne sont pas brisés mais terminent dans le massif, parce que ces piliers n'ont pas assez de largeur, et ils ne pouvaient être au plus que d'un demi-pilastre de chaque côté, qui en eût formé un entier, comme il en a été fait dans l'église de Saint-Louis des Pères Jésuites rue Saint-Antoine [*aujourd'hui Saint-Paul Saint-Louis*]. Il y a plusieurs manières de disposer les pilastres de ces piliers, dont les uns sont de telle sorte que dans la moindre largeur le pilastre se trouve entier brisé deux fois, et la face diagonale n'est que le tiers du diamètre, dont les côtés sont les deux autres où les deux pilastres sont brisés, et forment quatre demi-pilastres, dont deux sont sur la diagonale et les deux autres à angle droit, comme aux églises de la Sorbonne et de Saint Jean des Florentins à Rome ; et cette manière est la meilleure, et celle que Michel-Ange a mis[e] en œuvre dans l'église

de Saint-Pierre [*de Rome*], et qui a été imitée au Val-de-Grâce. Il faut observer que les faces de ces pilastres, tant diagonales que latérales, ont plus de largeur ensemble que le pilastre entier, en sorte qu'à ceux de Saint-Pierre il n'y a que sept cannelures aux pilastres de front, et neuf à ceux qui sont brisés; ce qui ne semble point défectueux, quoique le corinthien soit réduit entre huit et neuf diamètres de hauteur.

L'auteur du « Discours » aborde ensuite une question délicate, celle de la « coupe » [la coupole]. La chapelle de Port-Royal possède en effet une coupole, mais invisible de l'extérieur puisqu'elle ne dépasse pas le niveau des combles :

La coupe [*coupole*] qui porte sur la corniche des trompes est de quatre toises deux pieds de diamètre, et plus haute à l'ouvrage qu'elle ne paraît ici; et n'ayant point d'ouverture [*à son sommet*], elle ne reçoit du jour que des fenêtres de l'église, et elle ne s'élève au-dessus de la corniche du couronnement des trompes pas même d'un socle ou piédestal; ainsi elle ne paraît pas au-dessus du comble.

Ces phrases sont peut-être moins anodines qu'il ne semble, dans la mesure où elles reviennent implicitement à la comparaison avec les autres églises déjà citées: Saint-Louis des jésuites, le Val-de-Grâce, la Sorbonne. Toutes ces églises, en effet, ont une coupole sur tambour comme Saint-Pierre de Rome, et cette coupole est toujours très belle. Sur un autre plan, toutes ces coupoles couronnent des édifices appartenant à des ordres religieux ou à des corps ou groupes favorables au Saint-Siège, pro-romains à l'époque de l'affirmation du catholicisme tridentin triomphant; il y a alors en France de nombreux représentants de la tendance politique correspondante, qu'on appelle ultramontaine.

Or la chapelle de Port-Royal est à la fois proche et différente de ces églises. Cette chapelle aurait pu avoir une coupole semblable à celle que Mazarin fera construire en 1660 pour l'église du Collège des Quatre-Nations (l'Institut); en fait, comme le précise l'auteur du « Discours », elle a une coupole aussi discrète que possible: elle ne se voit pas de l'extérieur; sans tambour (elle repose sur « la corniche [*l'entablement*] des trompes »), elle n'a pas à son sommet l'habituelle ouverture ou le clocheton des autres églises; elle n'est éclairée que de l'in-

térieur au lieu de faire entrer le jour par en-haut ; et elle ne porte même pas les peintures d'esprit baroque qu'avait prévues Le Paultre et qui figurent sur les planches gravées.

On voit ce qui distingue la chapelle de Port-Royal des autres églises. L'église est d'origine tridentine, c'est-à-dire qu'elle exalte la Présence réelle et qu'elle reconnaît sa place au laïc ; mais elle refuse les tendances baroques qui se manifestent alors dans le faste des églises de référence, notamment à Saint-Louis des jésuites ou à la Sorbonne. Faut-il penser que Le Paultre avait primitivement envisagé une vraie coupole sur tambour, avec un clocheton au sommet ou une ouverture, et que les Messieurs et les religieuses ont réduit son projet aux proportions discrètes actuelles ? On ne sait, mais la coupole de cette chapelle garde des aspects énigmatiques. Faut-il encore voir dans cette discrétion architecturale un refus plus ou moins conscient de l'art romain et baroque, jugé trop ultramontain par un groupe nettement lié aux aspirations gallicanes ? Ce ne sont là que des questions auxquelles il est malaisé de répondre (2).

Mais revenons au « Discours » :

Pour l'architecture tant dans les dedans que dans les dehors, elle est fort simple ; et dans le détail des parties de l'église et de la maison, comme il y a beaucoup de choses de changées, il est facile de connaître que ces dessins ont été gravés avant que l'ouvrage ait été achevé [...]. Pour la quantité des ornements, outre qu'elle coûte beaucoup, elle diminue souvent la grandeur du lieu qu'elle décore, et il y a plusieurs ouvrages dont la richesse altère la régularité [*architecturale, mais peut-être le terme doit-il s'entendre en son sens religieux*]. Il y a enfin des personnes qui s'imaginent que le merveilleux d'un édifice dépend d'un enchantement dont le jugement ne peut pas rendre raison, parce qu'il est surpris par les yeux et que cette surprise est causée par l'abondance des ornements et la rareté de la matière, sans faire réflexion qu'il n'y a que les belles proportions qui impriment le respect et l'étonnement dans les esprits intelligents.

A l'argument du coût des ornements s'ajoute ainsi le glissement des valeurs : la sobriété de la chapelle de Port-Royal est un témoignage du passage d'une esthétique du merveilleux et de

la surprise des sens — comme à Saint-Louis des jésuites, qui fut une chapelle somptueuse — à une esthétique des proportions, de la raison et de la logique qu'apprécient les « esprits intelligents ». Du baroque, on passe au classicisme ; là encore, il faut voir la marque de Port-Royal, à propos d'une chapelle qui refuse tout triomphalisme pour privilégier l'intériorité, et qui conjugue la pauvreté spirituelle voulue par les Béatitudes avec les exigences du goût classique en ce qu'il a de réservé et de sobre.

On voit l'ampleur que peuvent prendre ces quelques lignes de la Mère Angélique lorsqu'elle écrit : « Notre nouvelle église, à ce que disent tous ceux qui la voient, est la plus jolie et la plus dévote de Paris, bien qu'elle soit des plus simples. Notre chœur est aussi très beau et très commode ». De quelque point de vue qu'on se place, la chapelle de Port-Royal de Paris est en effet lourde de signification. Sur le plan religieux, c'est la chapelle de Port-Royal du Saint-Sacrement, le lieu d'adoration de la Présence réelle et de la Cène que représente le tableau de Philippe de Champaigne ; elle exprime aussi l'ecclésiologie hardie des Messieurs, le rôle reconnu au laïc ; elle met enfin en application les préceptes de pauvreté spirituelle des religieuses. Elle est alors un bon témoin du lien étroit entre dogme, ecclésiologie, liturgie et architecture. Sur le plan artistique, c'est l'occasion d'un manifeste lancé par un jeune et brillant architecte ; mais dans les discussions et dans les analyses qu'elle paraît avoir provoquées, cette chapelle est aussi un lieu où se manifeste le refus de l'art italien et le passage du baroque au classicisme, si important pour la définition de l'identité française. Par cette liaison étroite entre les exigences de la religion et celles de l'art, elle exprime bien, au même titre que d'autres œuvres plus connues, le sens de l'entreprise de Port-Royal.

#### NOTES

(1) De grands remerciements vont à M<sup>lle</sup> Comte, vigilante gardienne d'un domaine qu'elle connaît, qu'elle entretient et qu'elle aime mieux que quiconque.

(2) D'autant plus qu'une autre église des Jésuites, celle de leur noviciat, qui a peut-être inspiré A. Le Paultre, avait une coupole sans tambour.



12. La salle du chapitre.